

## Revente d'une maison par un ex-mri

## Par dunkerque, le 23/12/2013 à 18:20

Bonjour,

Mon ex-mari a acheté notre maison lors de notre divorce il y a 4 ans, peut-il la revendre si peu de temps après avec une forte plus-value ?

Certaines personnes me disent qu'il y a un délai de 5 ans à respecter.

Pourriez-vous me renseigner svp?

Merci